Questions orales

• (1442)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LES MESURES PROPRES À ACCROÎTRE LA FABRICATION DE PIÈCES AU CANADA

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et découle des chiffres publiés hier qui révèlent que le déficit du commerce automobile avec les États-Unis a atteint un chiffre record de 969 millions de dollars pour dix mois, c'est-à-dire environ 38 p. 100 de plus qu'à la même époque l'année dernière, et que ce manque provient surtout d'un énorme déficit de 2.2 milliards de dollars du commerce des pièces détachées avec les États-Unis. Étant donné que selon les prévisions, ce déficit entraînera la perte d'environ 20,000 emplois et qu'il empirera probablement, le ministre peut-il fournir des détails précis à la Chambre au sujet du succès qu'il a eu à convaincre les principaux fabricants d'automobiles de fabriquer ou d'acheter une plus grande partie de leurs pièces au Canada vu surtout que la dévaluation du dollar canadien a rendu notre industrie plus concurrentielle?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'aimerais rien de mieux que fournir des détails précis. Cependant, nos entretiens avec les trois principaux fabricants d'automobiles ne sont pas encore terminés. Jusqu'ici, nous n'avons atteint aucune conclusion. Certains d'entre eux voudraient bien agrandir leurs usines. Ils n'ont pas encore décidé s'ils le feront au Canada ou aux États-Unis. Cependant, les négociations se poursuivent. Nous sommes au courant du déficit dans la fabrication des pièces. J'en ai parlé bien des fois à la Chambre. Tout ce que je peux dire, c'est que vu l'esprit qui doit régner à cette époque-ci de l'année, nous espérons pouvoir conclure une entente avant la nouvelle année.

L'INDUSTRIE

L'OPPOSITION APPARENTE D'ANACONDA À LA VENTE DE L'USINE CANADIENNE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, puis-je donner au ministre l'occasion d'être précis sur un sujet qu'il connaît bien. A l'égard du déficit croissant de notre commerce de l'automobile, si j'ai bien compris, son ministère essaie de trouver un acheteur pour l'usine Anaconda à Toronto qui fabrique des pièces de radiateurs et d'autres pièces d'automobiles et qui devra fermer ses portes, supprimant de 750 à 800 emplois, à moins qu'on ne trouve un acheteur qui convienne à la maison mère américaine. Selon les rumeurs, plusieurs acheteurs éventuels auraient été trouvés, mais la maison mère américaine préférerait fermer l'usine plutôt que de se trouver devant un concurrent éventuel si l'usine continuait à fonctionner et à exporter sur le marché américain. Qu'a fait le ministre pour essayer de trouver un acheteur? Comme cette usine pourrait être un gros exportateur de pièces vers le marché américain et un gros employeur, le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire si la maison mère refuse

toujours de vendre? Voilà le genre de choses qui contribuent à nos déficits.

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré la direction ainsi que les dirigeants syndicaux de l'usine Anaconda il y a quelques mois. Nous avons pu convaincre la maison mère et les propriétaires de maintenir l'usine ouverte jusqu'en avril prochain pour nous laisser le temps de trouver un acheteur. Il semble maintenant que les propriétaires de l'usine Anaconda aient confié à un courtier la vente de l'usine. Nous avons quelques acheteurs intéressés. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour faciliter la vente de cette usine dans l'espoir de la maintenir en production au Canada.

LA SANTÉ

LE MOTIF DE L'ABSENCE DE MESURES CONTRE L'HYDRARGYRISME—PROPOSITION DE RENVOI AU COMITÉ DU RAPPORT DU CONSEIL DES SCIENCES

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à propos du grave problème de l'hydrargyrisme, notamment chez les autochtones. Des statistiques récentes, publiées le 5 décembre dernier, révèlent qu'on a découvert chez 56 personnes une présence mercurielle supérieure à 50 parties par million. Le Conseil des sciences du Canada, dans son rapport d'octobre sur «les politiques et les poisons» affirme ceci:

Dans le cas du mercure, on a, avant de prendre des mesures préventives, demandé aux hommes de science de faire la preuve que des dommages avaient été causés, alors que, généralement, la preuve de l'existence d'un risque suffit pour qu'on prenne des mesures préventives, par exemple dans le cas du chlorure de vinyle.

Le ministre pourrait-elle nous dire comment elle peut justifier, par exemple, qu'on ait interdit la saccharine sur la foi d'expériences effectuées sur des rats, ou qu'on ait pris des mesures visant à contrer les dangers du chlorure de vinyle, alors qu'on refuse de prendre les mesures qui s'imposent dans le cas de l'hydrargyrisme même si des cas de maladie de Minamata ont été dépistés.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre qu'au contraire nous allons signer une entente d'ici quelques jours au sujet d'un projet de recherche majeur où j'aurai, d'ailleurs, la participation du gouvernement provincial du Québec, de l'Université McGill et de divers mouvements représentant les Indiens au Québec, ce qui prouve notre très grand intérêt pour la recherche en vue de contrôler les dangers d'empoisonnement par le mercure.

[Traduction]

M. Holmes: Monsieur l'Orateur, c'est sûrement là une des réponses les plus irréfléchies que j'aie jamais entendues.

Des voix: Bravo!

M. Holmes: Permettez-moi simplement de dire au ministre . . .